



Consommation d'alcool : recommandations de la CFAL sur la communication

La communication autour de la consommation d'alcool est particulière du fait de la multiplicité des acteurs (p. ex. services locaux de prévention et spécialisés dans les addictions, autorités, associations nationales ou régionales), qui utilisent différents termes ne répondant bien souvent pas à la même définition. Cela peut susciter une certaine confusion au sein des groupes cibles.

La population a le droit d'être informée de manière claire et professionnelle sur les risques liés à la consommation d'alcool. L'harmonisation terminologique entre les différents acteurs qui parlent d'alcool ou écrivent sur ce sujet est donc d'autant plus importante. Particulièrement en Suisse, où les mêmes messages doivent être transmis dans au moins trois langues.

En émettant les recommandations ci-après, la Commission fédérale pour les problèmes liés à l'alcool (CFAL) contribue à clarifier la terminologie. L'objectif consiste, pour les organisations impliquées dans la prévention, la promotion de la santé, le conseil, la thérapie et la réduction des risques, à communiquer clairement et sans équivoque sur les différentes formes de consommation.

Recommandation générale

La communication sur les formes de consommation ou sur la dépendance (messages de prévention, travail médiatique, résultats de recherche, etc.) ne recourt pas toujours aux termes scientifiques ou diagnostiques. Elle doit être adaptée au contexte : en fonction du groupe cible, d'autres termes et d'autres descriptions, plus simples, sont employés. Ils sont expliqués de sorte à avoir une portée informative et non normative (pas de recommandations ni de directives).

Consommation à faible risque

La communication s'inscrit dans le droit fil des « Repères relatifs à la consommation d'alcool » (CFAL 2018).

Consommation à risque

Les seuils de la consommation à risque sont plus difficiles à définir que ceux de la consommation à faible risque. Par ailleurs, l'écueil à éviter est de moraliser les 20 % de la population concernés par ce phénomène. C'est pourquoi la communication en la matière décrit les risques qui y sont liés et les différencie. L'objectif consiste à communiquer minutieusement et à susciter la réflexion.

Les termes empruntés à la recherche et au domaine épidémiologique tels que « ivresse ponctuelle », « consommation chronique » ou « consommation inadaptée à la situation » sont remplacés par des notions explicatives simples comme « en trop grande quantité, trop souvent, au mauvais moment ». Ces qualificatifs sont employés pour décrire une situation (exemple : panorama suisse des addictions 2017) et non pour définir des catégories. Selon le contexte, ces explications claires doivent être univoques et se rapporter aux repères relatifs à la consommation à faible risque. D'autres termes tels que « consommation problématique » ne sont plus utilisés.

Ivresse ponctuelle – *binge drinking*

La définition de l'ivresse ponctuelle (*binge drinking* ou *episodic heavy drinking*) varie selon le pays et le contexte culturel. Des efforts sont actuellement déployés pour harmoniser cette notion au niveau international.

Il n'est pas possible de trouver un terme qui convienne à toutes les régions linguistiques de la Suisse. En allemand, « Rauschtrinken » peut être problématique mais, faute d'alternative valable, il continue d'être utilisé. En français, on trouve « biture express », « binge drinking » et « ivresse épisodique ». En italien, « intossicazione alcolica » et « binge drinking » également. La CFAL recommande aux acteurs de continuer à utiliser cette terminologie d'ici une éventuelle harmonisation à l'échelle internationale. À cet égard, elle suggère toutefois de réfléchir au juste emploi : de quoi s'agit-il exactement ? Quel terme est le plus approprié ?

Consommation à faible risque	Consommation à risque	Dépendance
<p>Repères CFAL relatifs à la consommation d'alcool</p> <p>Repères CFAL relatifs à la consommation d'alcool (Version abrégée)</p>	<p><i>Trop grande quantité, trop souvent, au mauvais moment.</i></p> <p>Trop grande quantité (en une fois) La quantité d'alcool consommée peut entraver à court terme les fonctions corporelles essentielles et augmente, à court terme également, la propension à la violence et le risque d'accidents. Une consommation excessive répétée peut aussi entraîner des dommages à long terme.</p> <p>Trop souvent La quantité d'alcool consommée constitue un risque à long terme pour la santé.</p> <p>Au mauvais moment La consommation d'alcool au mauvais moment augmente le risque d'accidents (accidents de la circulation, accidents professionnels ou pendant les activités sportives). Enfants et adolescents ; femmes enceintes et qui allaitent ; personnes âgées ; personnes malades ou sous médication, etc.</p>	<p>Classification internationale des maladies, CIM-10 (CIM-11) ;</p> <p>Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux, DSM-5</p>

Juin 2018